

COMPTE RENDU CDUNSS

24 mai 2013

La directrice départementale déplore que le séminaire académique des délégués de district se tienne ce même jour.

Une même réunion est envisagée pour l'an prochain mais sur 2 jours.

1/ Point sur le nombre de licenciés

Bilan positif car il y a une légère augmentation du nombre de licenciés (+12) sachant que la clôture des effectifs s'achève en décembre, ils peuvent donc encore progresser et ce malgré moins d'animateurs d'AS (- 15) et deux établissements affiliés de moins (établissements privés sous contrat).

La chute de 15 forfaits par rapport à l'année passée est due aux suppressions de postes (7 postes en lycée et 6 en collège = 13) et les 2 AS qui ne sont plus affiliées.

2/ Bilan du championnat de France de rugby JSF à Goussainville

- Niveau organisation :

2 jours de compétition réunissant 12 équipes.

Bon déroulement car forte participation des enseignants d'EPS dont beaucoup sont venus hors de leur temps de cours, ainsi il n'y a pas eu de désertion dans les établissements (demande de l'IA au dernier CDUNSS).

Affiche réalisée par une élève du lycée de Domont a été très appréciée.

Bémol: Enchaînement des 2 compétitions (Chpt France lycées agricoles & Chpt France Lycées) qui a eu pour conséquence que beaucoup d'équipes sont arrivées tardivement.

Finale : Goussainville/Perpignan = **Le lycée Romain Rolland championnes de France**

- Niveau financier :

Un équilibre a été trouvé. Quelques économies sont réalisées (transports, restauration dans un établissement). Le surplus de cette année comblerait en partie voire complètement le déficit de celui de l'an passé.

- Niveau pédagogique :

Mme Garnier (IA-IPR) a précisé que les 3 premières finalistes des compétitions niveau France se garantissent une note de 16/20 au bac en option sport + 4 points sur un entretien oral.

Les élus des AS ont déploré que ceci ne s'applique pas aux élèves passant un bac professionnel (pas d'option Sport)

Sur les 10 J.O validés au niveau national lors de cette compétition, 5 sont du Val D'Oise.

.Cette réussite explique une nouvelle sollicitation pour l'an prochain : l'organisation du Championnat de France de Savate vers Cergy (en cours de réflexion).

3/ Tarification des transports pour les rencontres académiques.

Pour l'année prochaine, le SDUNSS maintient le tarif actuel : 8 euros par élève ou accompagnant transporté. Mais il sera demandé à ce que les remboursements du service régional (0,5 cent/km) soient reversés au SD au lieu des établissements.

Bémol : Si il n'y a pas assez d'élève a transporté le transport ne sera pas assuré.

Ou si le bus est faiblement rempli ou organisé pour une activité orpheline alors il sera financé au tiers par le SD, par le district et par l'AS qualifiée.

Le représentant du SNEP a déploré les nombreux changements de date des finales académiques et les lieux connus souvent tardivement. Cela engendre de nombreuses difficultés pour les AS pour organiser les

transports + une augmentation des tarifs ! Mais en l'absence du SRUNSS, il a été difficile d'obtenir des éléments des réponses précises.

Mme Garnier, IA-IPR en a pris note et a réclamé une vigilance sur ce point, pour que cela ne se reproduise pas.

4/ Journée de réflexion du mardi 25 juin (Lycée JJ Rousseau de Sarcelles)

Les collèges et les lycées seront rassemblés cette année afin de permettre un échange entre tous les animateurs d'AS.

Des thèmes de travail communs aux 4 départements de l'académie ont été retenus :

4 commissions de travail:

- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour le sport scolaire du Val d'Oise
- Fonctionnement des districts
- La liaison collège/lycée (en toile de fond: "la formation de l'élève")
- Les AS en difficulté

Les Commissions mixtes bilan par activité se tiendront en fin d'après-midi.

Une réunion réunissant les coordonnateurs de district et les élus des AS se tiendra le mercredi 26 juin pour reprendre les propositions des journées de réflexion et commencer à construire le projet départemental.

> Pour note, l'AG de rentrée s'effectuera le 11 septembre (lieu encore à définir)

Après l'AG : réunion réunissant les coordonnateurs de district et l'ensemble des responsables de district d'activité.

5/ Questions diverses posées par les élus de AS :

- **Possibilité d'organiser des élections anticipées des élus des AS** puisque les élus actuels risquent de quitter le département avant la fin de leur mandat.

Ce changement des statuts de l'UNSS a été discuté en CA de l'UNSS (mars) afin de répondre à ce problème pas encore envisagé.

La décision se prendra à l'AG de l'UNSS (mardi 28 mai).

Il sera proposé : que si le nombre des élus restant est inférieur à 3, des élections anticipées seront organisées.

- **Rattrapage des vacances de la Toussaint les mercredis après-midi :**

Les élus des AS ont expliqué que ces après-midis de rattrapage compliquent les calendriers des compétitions.

Globalement, aucune difficulté ne sont remontée concernant un refus éventuel des chefs d'établissement quant à la participation aux compétitions ces 2 mercredis.

Pas problématique selon les chefs d'établissement.

Le DASEN propose d'organiser une pétition pour dire le mécontentement des professeurs d'EPS.

- **Fonctionnalité du site UNSS:** Si la fonctionnalité s'est améliorée au fur et à mesure de l'année, des points d'amélioration sont à envisager (la vie des AS par exemple).

Le SDUNSS nous a dit qu'il est possible de ne pas présenter les licences aux compétitions si les élèves ont été préinscrits sur le site, la liste imprimable suffirait.

- **Communication entre les élus des AS et les AS:**

Proposition des élus d'avoir un onglet sur le site unss.org lors de l'AG de l'UNSS (27 septembre 2012), celle-ci a été refusée par la direction nationale.

Les élus déplorent l'impossibilité pour eux de faire un compte-rendu de leur action aux collègues.

Le CDUNSS et les instances qui s'y rattachent sont encore trop méconnus par les collègues (cf taux de participation aux élections).

M. MOREAU, DASEN-adjoint, président du CDUNSS précise que le **guide « d'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaire »** (avec comme référence les référentiels installations sportives SNEP) a été envoyé dans tous les établissements la semaine dernière.

C'est un bon point d'appui dans les CA et dans les réunions d'installations des communes pour montrer les besoins réels en installation de l'EPS.

Les élus des AS ont à cette occasion fait part de leur inquiétude quant à la disponibilité des installations sportives le mercredi après-midi pour l'AS dans les communes qui mettent en place la **réforme des rythmes scolaires**.

Le SNEP a renchérit en précisant que dans une ville comme Gonesse par exemple les installations couvertes vont être monopolisées par les écoles primaires tous les après-midis dès la rentrée 2013. Il a été évoqué en CHSCT les mêmes risques sur l'agglomération de Cergy.

Le désengagement financier de 30% du Conseil Général concernant la location des installations municipales ne fait qu'empirer les choses.

Présentation des contrats MAIF par le représentant de la section de CERGY (M. HERTOUX)

- Rappel que des lots peuvent être retirés pour récompenser les élèves sur des compétitions.
 - Des récompenses ont été données pour les CF de Goussainville.
 - Penser aux contrats d'association pour la couverture sociale (biens, personnes);
 - Et penser à faire une mise à jour régulière des contrats en fonction du nombre de licenciés.
-